

CLARION - JOURNAL

Hebdomadaire

INDÉPENDANT, SATIRIQUE, LITTÉRAIRE, SCIENTIFIQUE, AGRICOLE, COMMERCIAL
D'ANNONCES & DE RÉCLAMES

ANNONCES

(à toutes les pages)

Annonces anglaises (la ligne). 50 cent.
Réclames (la ligne). 75 —

Directeur-Administrateur-Gérant : P. SUSBIELLE

RÉDACTION ET ADMINISTRATION : 17, rue Ferrandière, 17

Les ABONNEMENTS et les ANNONCES sont exclusivement reçus
au Bureau de l'Administration. — Les MANUSCRITS non insérés ne seront pas rendus
DÉPÔT CENTRAL DE VENTE : Rue Quatre-Chapeaux, 14

ABONNEMENTS

Départements

Un an 5 fr.
Six mois 3 »
Trois mois 1 50

Le Bey de Tunis

Si le bey de Tunis ne voit pas clair aujourd'hui dans le jeu de son intime, il signor Maccio, consul du royaume d'Italie, il faut qu'il ait l'intelligence diablement oblitérée des suites des jouissances infinies que le harem donne sans compter aux différents hébétés de sa race ; car il est de toute évidence que ce consul a dû en compter de rudement carabinées à ce pauvre ramolli, qui suppose probablement qu'il s'agit de déployer l'étendard d'un Mahomet quelconque, afin d'épouvanter le monde, pour l'amener à la fâcheuse extrémité qu'il vient d'atteindre. Et dire que hier encore, ce même consul, feignant de croire que la France reculera, le même bey s'est frotté les mains et s'est félicité de son énergie ! Mais ce n'est pas du Koran que ce mahométan flegmatique fait sa lecture habituelle, mais bien du Nouveau Testament, verset : *Oculos habent et non videbunt*.

Comment, la France verra voler, piller, assassiner ses colons d'Algérie par les bandits de la Tunisie, et elle restera là, muette, les bras croisés ! mais il faut être trois fois idiot pour que pareille supposition vienne germer dans une cervelle quelconque, fût-elle celle d'un bey !

Et voilà qu'aujourd'hui l'affaire se complique encore pour lui, s'il faut en croire une dépêche adressée de Tunis au *Temps* par son correspondant spécial de Tunis.

« Aujourd'hui, 20 avril, dit cette dépêche, l'Agence Havas nous apporte la nouvelle inattendue de la déposition possible du bey actuel et son remplacement éventuel par Khair-ed-Dine.

« Ce télégramme semble avoir produit sur le monde officiel tunisien l'effet d'une pierre jetée dans une mare à grenouilles. Il y a désarroi complet. »

Sans vouloir discuter aujourd'hui les avantages ou les inconvénients que comporterait cette solution, je dois constater que cette simple annonce paralysera l'action et l'influence du gouverne-

ment du bey, à cause du respect inné des musulmans de la Régence pour toute décision du sultan.

On disait que le bey avait été prévenu par une autre voie dès hier soir.

Ce matin, les bruits circulaient de la démission du premier ministre Mustapha et du départ de ses trésors pour Malte.

Bien que cette dépêche ne mérite pas toute créance, car l'autorité du sultan sur la Tunisie est plus que problématique, il ne s'ensuit pas moins que la Sublime Porte, qui ne doute de rien, pourra vouloir faire accroire à son tour qu'elle a des droits sur cette province. Que voulez-vous, il faut dans tous les cas pardonner à la Turquie, elle a tant besoin d'argent et il y a déjà si longtemps que sa signature est protestée par les huissiers du monde entier.

Quoi qu'il en soit, voilà Mohammed-es-Sadok dans de bien fâcheux draps ; d'un côté le sultan qui vient se poser en seigneur suzerain ; de l'autre, l'Italie qui commence à le lâcher, après lui avoir clairement fait gober que les vessies étaient des lanternes, et ce qui est le comble, ses farceurs de marabouts prêchant la guerre, soit-disant sainte, au moment où la France arrive avec vingt mille hommes applatir son général, ministre de la guerre, à la tête de ses six cents soldats.

Certes la France n'a aucun ménagement à avoir pour les Khroumirs, les Ouchtetas, le bey de Tunis et ses partisans ; ils méritent tous d'être châtiés impitoyablement, car ce ne sont pas des hommes ordinaires, mais de cruels et vulgaires assassins. Mais s'il est une clique à l'égard de laquelle nos soldats doivent agir sans miséricorde, c'est surtout contre les marabouts, prêcheurs de la guerre sainte.

Oh ! ceux-là, qu'on les anéantisse tous jusqu'au dernier, si c'est possible, ces vils histrions, ces sinistres farceurs, qui de tout temps ont fait au nom d'un Dieu quelconque les trop crédules nations s'égorger entre elles.

Il est temps que ces comédies finissent !

X...

A TRAVERS LA SEMAINE

M. le préfet de la Seine a, paraît-il, l'intention d'utiliser le verso des cartes électorales et de faire imprimer sur ce verso un résumé des droits et des devoirs électoraux des citoyens.

Cette leçon, gratuitement donnée aux trois cent soixante mille électeurs parisiens, est d'un exemple excellent, qui pourra être imité par toutes les municipalités de France.

M. le Préfet des Bouches-du-Rhône a pris un arrêté annulant la délibération du Conseil municipal de Marseille, qui s'opposait à l'érection de la statue de M. Thiers.

La crise ministérielle en Italie est terminée, M. Cairoli s'est rendu mercredi soir au Quirinal et a déclaré au roi que le ministère retirait sa démission.

On sait que la démission du cabinet n'avait pas été acceptée.

Voilà qui est bien, mais soyons prudents, nous, Français, tenons-nous sur nos gardes et comme le dit très judicieusement un de nos confrères de la presse parisienne, c'est à nous plus que jamais de ne pas nous découvrir, et si nous savons avoir cette habileté, nous n'aurons pas de meilleurs amis et d'approbateurs plus bruyants que les Italiens, gouvernement, parlement et le reste, dans notre démêlé avec la Tunisie, à défaut, M. Cairoli qui n'a pas de plan ni de théorie, surveillera l'occasion et la saisira.

Or, comment ne pas nous découvrir ? En nous gardant de tous les côtés ; en ne laissant pas derrière nous ou devant nous le champ ouvert aux intrigues.

Le conseil des ministres a examiné de nouveau la question de savoir s'il y avait lieu d'envoyer une circulaire aux préfets au sujet des vœux qui pourraient être émis par les conseils généraux, pendant la session d'avril, sur les modes des scrutins en présence. On s'est prononcé pour la négative. Les préfets recevront des instructions confidentielles sur la conduite à tenir.

Nous apprenons par la *Correspondance parisienne* que quelques compagnies d'assurances allemandes

LE PIRATE DU SAINT-LAURENT

PREMIÈRE PARTIE

Le Charretier

Qui mieux que lui connaît les monuments d'une ville, leur histoire, leur chronique, leur légende ! Qui mieux que lui sait la chansonnette en vogue, la toilette à la mode, le livre qui fait fureur ! Qui mieux que lui pourrait tirer les effets des causes, les causes des effets ! Qu'il daigne ouvrir la bouche, et il vous dira où va cette élégante, hermétiquement voilée ; d'où revient ce monsieur, enveloppé jusqu'aux yeux dans son cache-nez. — Il a pressé les doigts délicats des plus grandes duchesses, causé avec les sommités de la littérature, de la peinture, de la sculpture, de la science, de la diplomatie. Ses connaissances sont universelles, sa mémoire vaut une encyclopédie, son

tact est infini. Astronome par nécessité, il vous dira le beau ou le mauvais temps, comme la fleur des almanachs. Mais malgré tous ces talents, le conducteur de voitures publiques appartient à la classe des incompris. O honte de notre siècle. Cependant, s'il lui prenait fantaisie de parler à cet homme, que de faiblesses n'aurait-il pas à révéler sur votre compte, fières dames et orgueilleux gentilshommes qui passez, le dédain aux lèvres, devant son modeste sapin ! Grâce au ciel, il est bon, il est charitable, il est miséricordieux, le conducteur de voitures publiques ! Il a tout vu, il a tout appris, et comme le dit Dumas : il est l'homme des sociétés vieillies ; la civilisation est venue à lui, il s'est laissé faire. Sa moralité est à peu près celle de Bartholo.

Passant du composé au simple, de l'entier à la fraction, nous allons, si le lecteur y consent, nous transporter sur la place Notre-Dame, à Montréal, et esquisser en deux traits de plume le conducteur de voitures publiques canadien.

Partout ailleurs qu'au Canada, le conducteur de voitures publiques, tout en conservant son cachet primordial, a su marcher avec le progrès. Mais ici, il n'a pas bougé d'une seule ligne. Tandis qu'en Angleterre, en France, etc., il s'aristocratise, sur les bords du St-Laurent, il demeure fidèle aux traditions de nos aïeux. Aussi se moque-t-il de ses prétentieux confrères d'Outre-Atlantique, qui se font appeler cocher, et n'ambitionne-t-il que l'antique appellation de charretier. Ce nom vénérable, il l'aime, il le chérit, il le respecte comme titre de noblesse, malheur à qui le contesterait.

Si maintenant nous délaissions encore une fois le champ banal des généralités pour celui des particularités, si nous exilions l'entier pour patronner l'unité, nous vous apprendrions que Pierre Morlaix était charretier de profession, qu'il stationnait d'ordinaire sur la place Notre-Dame, devant l'église, qu'il marquait vingt-six ans, n'était pas beau garçon, mais possédait en revanche les plus belles bêtes de toute la paroisse de Montréal. C'étaient deux chevaux bai brun, à la robe soyeuse et luisante, aux longues balmes blanches, portant haut la tête, trotant vite et menu, pas « malins en toute », comme disait leur maître, en faisant cinquante milles sans se fatiguer. Je vous laisse à penser si Pierre Morlaix était vain de son attelage ! Vraiment, il fallait le voir assis sur le siège de sa calèche, doublée d'étoffes gaufrées, il fallait le voir brûlant le pavé de la grande-rue St-Jacques, par un beau jour d'été, il fallait voir avec quelle célérité il vous emportait les partis, le dimanche à Moukland ! Et l'hiver donc ! Ah ! l'hiver était le bon temps de notre ami. Dès que la neige étendait sa nappe de duvet sur la ville et les campagnes, Pierre remisait sa calèche, l'emballait tendrement dans une housse de cuir imperméable et sortait son *sleigh* ! Un superbe traîneau, ma foi, à velours cramoisi et tout drapé de splendides pelleteries qui retombaient jusqu'à terre ! Il en avait fait des jaloux, ce sleigh-là ! Les charretiers de la place Notre-Dame, de la place Jacques-Cartier, du marché-à-foin, se mangeaient-ils la langue, chaque fois qu'ils apercevaient la coque élégante rasant avec la rapidité d'une locomotive le sol argenté de concrétions cristallines. Dans leur envieuse fureur,

sont atteintes par l'incendie des magasins du Printemps.

On nous signale, entre autres, la compagnie d'assurances de Berlin-Cologne, qui a été éprouvée, en outre, par un sinistre à Marseille.

Puisque ces faits prouvent que les compagnies d'assurances allemandes ont des débouchés en France, le gouvernement français fera bien de faire subir à ces sociétés le sort que M. de Bismarck réserve, au mépris de toute justice, aux compagnies françaises en Alsace-Lorraine.

Il est de notre dignité d'user de représailles, car il nous semble qu'il est impossible de laisser s'effectuer, sans protester, une mesure aussi inique que celle que l'Allemagne veut mettre à exécution dans les provinces annexées.

Les Eaux du Rhône et Jean Taxil

Au moment, où pour les besoins de la réussite de certaines entreprises, il est question des eaux du Rhône auxquelles il s'agirait de substituer celles de la Loire, et du plus ou moins de bonté de l'eau de notre superbe fleuve, je vais citer sur cette eau l'opinion curieuse, surtout par la manière dont elle est exprimée, de Jean Taxil, médecin provençal, vers la fin du XVI^e siècle.

Son opinion sur l'eau du Rhône est assez curieuse pour mériter une mention spéciale. Quand je dis opinion, c'est admiration qu'il faudrait dire, car en véritable riverain, il la prône par dessus tout et lui accorde toute sorte de vertus et de qualités prodigieuses. Il prend vigoureusement sa défense contre ses accusateurs, la disculpe de tous les méfaits dont on l'incriminait de son temps, et, entre autres, de celui de produire l'épilepsie, et démontre qu'elle est au contraire une des premières eaux du monde. Il expose à cette occasion et dans ce but une incroyable quantité de raisons bizarres, de préjugés et de superstitions, le tout entremêlé de la façon la plus singulière et la plus surprenante à de fort bonnes choses qu'il développe très savamment, telles que l'aptitude des eaux du Rhône à la parfaite cuisson des légumes, au savonnage, leur incorruptibilité, etc...

En fait de preuve singulière destinée à prouver la bonté de cette eau, la suivante m'a paru une des plus curieuses et une de celles qui peignaient le mieux le caractère naïf de notre auteur. Je cite textuellement, en respectant le style et l'orthographe.

« A ce propos ie me souviens auoir ouy dire a vn « patron (capitaine marin) de ceste ville (Arles), homme « de bien, qui m'asseura qu'estant vn iour attrapé « par vn vaisseau turquesque sur la mer, dans lequel « y auoit parmy les pyrates et renégats, certains vrais « Turcs, lesquels estant accoustuméz à boyre l'eau « comme leur loy ordonne, aussi tost qu'ils furent « entréz dans la barque, chascun fouillât ça et là pour « trouuer son butin, ces canailles treuuet l'eau dans « les barricots, comme on a accoustumé de la tenir, « commencèrent à gouter, et la trouuèrent si bonne, « qu'ils en beurent, et rebeurent tant, et si grande « quantité, que ce patron me iura qu'il pensoit que « ces Turcs creveroient, ou qu'ils vuideroient son « tonneau. Lors estans bien plains de ceste eau, lui « firèt demander par leur truchement où ils auoyèt « fait aygade leur respondant que c'estoit au Rhosne, « ils leuerent les yeux au ciel, et avec exclamation « admiroyent vn si bon fleuve, repétant son nom « Rhosne, Rhosne, monstrant par telles gestes, que « c'estoit une des meilleures eaux qu'ils eussent en- « core beu, aussi en firent-ils bien le semblant : car « ils emporterent entre autres butins l'eau, et les « barricots (encore qu'ils n'en eussent faute, estant « fort proches de la retraicte). Ne sont-ce pas là des « iuges irréprochables de la bonté de nostre eau du « Rhosne? »

quelques-uns n'avaient-ils pas comploté la perte du joli traîneau! Oui; mais Pierre Morlaix était un rude gars! Il avait découvert la conjuration, fustigé d'importance les conspirateurs, et son traîneau jouissait de l'estime publique. A peine arrivé à son poste le matin, il était retenu! Nul n'avait souvenir qu'il fut resté dix minutes inoccupé. Le samedi soir on l'assurait pour le lendemain, on se le disputait, et maître Pierre, afin de contenter tout le monde, le mettait généreusement à l'enchère! Alors le traîneau montait, montait, montait! Les têtes s'échauffaient et souvent la location était adjugée sur un offre de quinze dollars. Pierre faisait claquer sa langue contre son palais; le gagnant jetait sur ses antagonistes un coup d'œil de défi, et la foule, que ces scènes hebdomadaires ne manquaient jamais d'amasser, battaient des mains.

Tel était Pierre Morlaix, ses deux coursiers, *Carillon*, la *Brune* et son sleigh, lorsque par une nuit de janvier 18..., comme le brave phaéton revenait d'une course dans Grissintown, il fut frappé par cette interpellation significative.

— Ohé!

Pierre ralentit l'allure de ses chevaux, se retourna, et à la lueur du réverbère voisin, aperçut un individu embossé dans un ample manteau à collet relevé et coiffé d'un casque (1) en fourrure.

— Approche! fit ce personnage d'un ton bref.

(1) Tel est le nom que les Canadiens français donnent à leur coiffure d'hiver.

L'ouvrage d'où sont extraites ces lignes est un *Traité de l'épilepsie* imprimé à Tournon en 1602, et publié par Taxil.

X...

JOURNAUX ET REVUES

On se souvient qu'une partie de la droite, conduite par MM. Janvier de Lamotte père, Lenglé et de Baudry-d'Asson, a tenté d'insinuer que l'expédition de Tunis n'était faite que dans un intérêt financier. La droite heureusement n'est pas unanime à se déconsidérer par de pareilles insinuations, et le *Soleil*, journal de M. Edouard Hervé, proteste énergiquement par la plume de M. de Cesena contre les allégations de MM. Janvier de Lamotte, Lenglé et Baudry-d'Asson :

Misérables, cent fois misérables ceux qui ayant un acte de baptême de nationalité française, ont le cynisme d'écrire que l'expédition de la Tunisie n'est qu'une spéculation financière. Ceux-là méritent d'être cloués au pilori de l'opinion publique, car enfin, que font-ils? Ils prennent le parti des étrangers, et de quels étrangers! La tribu des Khroumirs, qui n'est qu'une tribu de pillards et de massacreurs; le bey de Tunis, qui n'est qu'un barbare du vieil Orient entouré d'un conseil d'esclaves; les fanatiques d'Afrique. Mais comme les fils de Noé déroberent à ses contemporains l'ivresse de leur père, en lui jetant un manteau, couvrons du voile de l'indifférence les aberrations de cette fraction dévoyée de la presse de Paris.

Demain nos soldats se trouveront en face de l'ennemi. Ils répandront leur sang, ils risqueront leur vie, peut-être ils trouveront la mort sur des champs de bataille, où ils se battront non seulement contre la tribu des Khroumirs, mais contre une armée de Tunisiens. Ce n'est certes pas le moment de jeter du doute dans leur esprit sur la légitimité des garanties que la France entend et doit exiger d'un gouvernement voisin et hostile pour la sécurité de notre colonie algérienne.

Cet honnête et ferme langage nous console et nous dédommage des inepties et des platitudes auxquelles se complait la presse réactionnaire.

La *République française* relève justement aujourd'hui certaines erreurs commises par les journaux qui attaquent le ministre de la guerre avec la plus grande légèreté :

Dans un de nos derniers numéros, nous avons dit incidemment que le ministre de la guerre avait, croyons-nous, l'intention de solliciter des Chambres les fonds nécessaires pour procéder cette année à un essai partiel de mobilisation. Il paraît à un journal de voir là une concession à ses critiques. Ce journal est dans l'erreur, le projet relatif à cette expérience est bien antérieur aux attaques de ce journal, et, s'il n'a pas encore été mis à exécution, c'est que des considérations de diverses natures, sur lesquelles nous n'avons pas à insister, s'y sont jusqu'ici opposées.

Maintenant, que le journal dont nous parlons veuille bien relire son article et, s'il lui reste un peu de pudeur patriotique, il comprendra que nous suspendions toute discussion pour lui laisser le temps de pourvoir à sa propre dignité.

Le chroniqueur du *Temps* signale une légère erreur qui est en train de faire le tour de la presse :

A propos de la mort à Versailles d'une descendante de M. de Fersen, les journaux assurent que ce fut le

fameux et galant Fersen qui servit de héros au roman et au drame du *Chevalier de Maison-Rouge*. J'ai le regret de les démentir. Le Chevalier de Maison-Rouge a existé, réellement existé. Dumas s'est contenté de retourner son nom. Il s'appelait le chevalier de *Rougeville*. Il se mit réellement à la tête d'une conspiration ayant pour but de délivrer la reine, prisonnière au Temple. Mais il ne fut pas tué, comme le Chevalier de Maison-Rouge, en voulant faire sauver Marie-Antoinette. Sa mort fut plus misérable. En 1814, il servit d'espion aux alliés entrant en France. Il fut, comme tel, jugé par un conseil de guerre et fusillé. J'aime mieux son roman que son histoire.

Le *Constitutionnel* est enragé contre les Grecs; c'est un droit que M. Grenier — que le roi des Hellènes a oublié de décorer à son passage à Paris — considère comme un devoir. Mais M. Grenier n'en veut pas qu'aux Grecs; les Méridionaux en général l'horripilent et il s'en prend assez ridiculement d'ailleurs aux gens du Midi de la France :

Il n'y en a plus que pour eux. Le Midi, autrefois envahi par le Nord, du temps des Albigeois, a fièrement pris sa revanche. Il nous envahit à son tour, nous, citoyens du centre ou du Nord.

Depuis 89, il se pavane sur la scène politique; c'est lui qui nous fournit d'hommes d'Etat et d'orateurs; c'est lui qui nous mène.

Viennent ensuite un long dénombrement des hommes du Midi qui ont occupé le pouvoir et une diatribe du plus mauvais goût.

Est-ce que le pédagogue Grenier voudrait nous considérer comme moins Français que lui? Il n'est pas un seul d'entre nous qui eût un instant la pensée de parler de ses compatriotes du Nord d'une façon aussi désobligeante et aussi peu patriotique.

Cela prouve tout simplement qu'on est encore plus Français en Gascogne, en Languedoc et en Provence que dans les bureaux du journal oublié, qui fut jadis le *Constitutionnel*?

Le *Voltaire* cite quelques-unes des notes de police qui accompagnaient, sous l'empire, les noms des personnes *suspectes*. On a retrouvé ces volumes et leurs annotations.

Voici quelques échantillons de la façon dont étaient traités par les mouchards du temps de fort honnêtes gens, qui avaient le tort de ne pas croire que tout fût pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles :

— Mauvais drôle. Arrêté au moment où il excitait un de ses camarades à la résistance.

— Dénué de sens moral, affilié à une société ayant un but révolutionnaire. — Très en dessous. — A surveiller de près.

— Démagogue éhonté, sans conviction, beau parleur. Accusé de résistance au régime impérial. A su tirer son épingle du jeu. — A surveiller de très près.

— Homme sans foi ni loi, pris sur une barricade, les armes à la main (en lettres rouges) transporté. S'il revient, sera dangereux.

— Raccole ses camarades, les entraîne chez les marchands de vin, puis leur tient des discours subversifs. Signe particulier : se dispute toujours et profite des rixes pour partir sans payer.

— A fait partie d'une bande d'agitateurs, a menacé un agent de son revolver; moralité douteuse. Reçu coup de sabre sur la tête le 3 décembre, transporté.

— Intrigant, mauvais coucheur, entretient correspondance avec réfugiés en Angleterre. A surveiller de près.

— Dépensé dot de sa femme, a fait imprimer pam-

Le charretier avança sa voiture près du trottoir, et dit :

— Embarquez.

L'inconnu sauta dans le traîneau, ramena soigneusement sur lui la robe de bœuf bordée d'une bande écarlate.

— Où va-t-on, monsieur? demanda Pierre.

— Faubourg Québec, et promptement!

Ces mots étaient à peine prononcés que Carillon et la Brune dévorèrent l'espace avec la vitesse du vent.

Le froid était sec, la neige grinçait sous les patins du sleigh, et des nappes de vapeurs s'élevaient un nuage de vapeur blanchâtre, qui tranchait sur les teintes bleues projetées par le firmament nacré de perles étincelantes.

— Quelle rue? dit Pierre, en franchissant la place Dalhousie.

— Rue de la Visitation!

— Quel numéro?

— Marche. Je t'avertirai quand je voudrai descendre. Habitué aux caprices de ses pratiques, le charretier poursuivit droit son chemin jusqu'à la rue de la Visitation, qu'il enfila trop brusquement, car le traîneau s'accrocha à une borne et se renversa sur le côté.

Heureusement, les chevaux s'arrêtèrent d'eux-mêmes; mais Pierre fut lancé au milieu de la voie ainsi que son voyageur.

— Maladroit! s'écria celui-ci en se relevant. Ne pouvais-tu faire attention.

— Excusez, balbutia le conducteur confus, et s'assurant qu'il n'était pas blessé.

— Allons, leste! dit l'autre, en ramassant sur la neige un objet qu'il avait sans doute laissé échapper et que Pierre Morlaix crut être un pistolet.

Ils reprirent leur place et se remirent en route. Mais au coin de la rue Ste-Catherine, l'inconnu posa sa main sur l'épaule de Pierre Morlaix :

— Voici un louis, attends-moi ici; tu me ramèneras.

Ce disant, il sautait à terre et disparaissait derrière un pâté de maison.

Sédait par la générosité de son passager (afin de nous servir du terme local), Pierre l'attendait patiemment jusqu'au petit jour. A la fin, lassé de fumer des pipes, de s'agiter le corps, les pieds et les bras pour s'échauffer, il résolut de rentrer ses chevaux à leur écurie. Ensuite, avant de se coucher, il voulut nettoyer son traîneau. Mais quelle fut sa surprise de trouver sur le coussin un petit portefeuille de maroquin noir! Pierre l'ouvrit sans scrupule, en marmottant :

— C'est ce monsieur qui, sans doute, l'aura oublié! il ne manquera pas de le réclamer, et on le lui rendra.

Le portefeuille contenait vingt *bills* de cinquante piastres chacun et un billet, sans adresse et sans signature, ainsi conçu : « Il ne tient qu'à vous de vous en assurer si vous le désirez. Il est chez elle. »

— Ça ne m'apprend pas grand chose, dit le charretier, en serrant le portefeuille dans la poche de son capot.

(A suivre.)

Emile CHEVALIER.

phlet révolutionnaire, transporté. — A surveiller s'il revient.

Le s'il revient n'est-il pas épouvantable !

Il y en a 37,000 comme cela dans les quatre volumes retrouvés :

Dans le nombre figurent :

Le nom de Clémenceau, le frère du député actuel, avec cette observation : « Républicain exalté. Affilié à la société secrète. »

Le nom de Madier de Montjau, avec cette observation : « Bonhomme recherchant la popularité parmi ses inférieurs. Révolutionnaire incurable. »

Il est intéressant de remarquer que, dans tous les départements, la majorité des *résistants* et des *suspects* se compose de rentiers, de cultivateurs ou d'hommes exerçant des professions libérales.

Dans le seul département de la Seine, il n'y a pas moins de trente-quatre ecclésiastiques désignés à la surveillance de Piétri.

La présence de ces messieurs parmi les « démagogues exaltés », les « affiliés de société secrète », les « révolutionnaires incurables », est tout à fait réjouissante. Dans les campagnes, de nombreux curés sont signalés comme « dangereux. »

C'est ainsi que l'empire préludait au radicalisme.

La Veilleuse de Monseigneur

— Il faudra une veilleuse dans la chambre de Monseigneur, dit Jean, le valet de chambre, à la mère supérieure du couvent, sœur sainte Pudencienne...

Et il s'en alla sans plus d'explications.

Cette demande met le comble aux surprises de la bonne religieuse, passablement ahurie par la visite de Monseigneur qui, revenant de tournée, est tombé comme un coup de grâce dans l'humble communauté des *Servantes de Marie*. Elle aussi n'est qu'une villageoise à peine transformée et ne connaît que les veilleuses ou gardes fournies par son couvent aux malades et aux morts des environs.

— Une veilleuse pour Monseigneur, se dit-elle dans une grande angoisse..., si je n'étais supérieure.

Et elle en réfère à la sœur assistante, qui en réfère à la sœur économe, laquelle en réfère à la sœur conseillère, occupée à ce moment à froncer un étroit bavolet de guipure autour du troisième oreiller de Monseigneur. L'aiguille lui tombe des mains.

— Seigneur Jésus, dit-elle..., une veilleuse pour Monseigneur !

Une sœur conseillère doit toujours décider en dernier ressort... Elle a ses grâces d'état et une oraison particulière à réciter, composée par Monseigneur, qui est fondateur de l'ordre.

Elle récite son oraison, joint les mains, et entre en colloque mental avec son bon ange, qui s'appelle *Jubenos*, car il est de règle que chaque sœur doit appeler son ange gardien par un nom propre, afin de ne jamais confondre.

J'ai une révélation, dit la sœur conseillère après deux minutes de recueillement... Sœur saint Patrice est désignée pour veiller au repos de Monseigneur...

La sœur économe, plus légère qu'un corps glorieux, transmet la révélation à la sœur assistante, qui la transmet à la mère supérieure, qui juge que c'est la voix de Dieu et fait appeler sœur saint Patrice. C'est une jeune novice qui rougit, tremble et s'anéantit toutes les fois que la supérieure lui adresse la parole. Elle vient aussitôt toute défaillante et prête à confesser le grand crime dont on l'accuse sans doute devant la mère sainte Pudencienne... Elle est jolie, ce qui fait qu'on la plaint beaucoup au couvent et qu'on lui parle les yeux baissés, pour ne pas céder à la tentation d'admirer la créature... Admiration la créature est un grand péché dans tous les couvents et puni de cinq *pater* et cinq *ave* récités à genoux sur la pierre nue...

— Mon enfant, dit la supérieure à sœur saint Patrice, Dieu vous a désignée d'une manière évidente pour être la veilleuse de Monseigneur... Dieu a ses vues..., remerciez-le..., et disposez-vous à cette faveur d'en haut par la prière et l'humilité.

Sœur saint Patrice ne sait ce qu'on lui veut dire, et c'est ce qui donne un plus grand prix à la sainte obéissance. Du fond de son anéantissement elle répond cependant : — J'obéirai, ma mère...

Pendant que Monseigneur fait avec son vicaire général sa promenade du soir dans le verger de la communauté, et que Jean raconte, en soupant à la cuisine, ses entretiens avec Monseigneur, sœur saint Patrice est introduite en cérémonie et presque processionnellement dans la chambre épiscopale, située dans un bâtiment séparé du grand corps de logis; cette chambre est spécialement destinée à Sa Grandeur.

C'est plutôt une chapelle qu'une chambre; simple, un peu agreste même, mais où tout autre qu'un évêque ne se trouverait pas chez lui. Rideaux blancs bordés de passementeries lilas; un grand fauteuil de tapisserie avec l'écusson épiscopal au dossier et de la guipure aux bras; quatre chaises de tapisserie à sujets religieux, le tout dû à l'aiguille des humbles *Servantes de Marie*; sur la cheminée, arrangée comme un autel avec un bouillon de mousseline courant sur le rebord, grands vases de fleurs violettes, et sous un globe l'Enfant-Jésus entouré des insignes de l'épiscopat. Au-dessus, un crucifix de porcelaine avec des plaies rose tendre. Le lit disparaît sous un vapoureux édredon violet clair; contre le mur, dans l'ombre molle des rideaux blancs, une tête de madone en

extase à voile bleu. On a disposé près du lit un prie-Dieu avec les coussins et les glands de rigueur; par terre, un petit tapis aux armes de Monseigneur, et auquel le couvent a travaillé pendant toute une année.

Dans un coin, à gauche, on établit à la hâte un paravent et une chaise de paille. C'est là que sœur saint Patrice passera la nuit en prières; elle a vingt rosaires à réciter et dix fois la prière de sainte Philomène pour demander à Dieu pardon de sa beauté... Les sœurs jettent un dernier regard sur les préparatifs, tapotent ça et là les coussins et les plis des rideaux, soufflent sur le globe et se retirent en ordre... Sœur saint Patrice s'agenouille, s'anéantit un instant, s'immobilise comme une statue et commence ses rosaires; les grains de l'énorme chapelet glissent entre ses doigts sans produire le moindre cliquetis.

A neuf heures, Monseigneur entre, précédé de Jean, qui vient faire la couverture et déshabiller Sa Grandeur. C'est tout un cérémonial réglé par le rituel. Il y a un ordre fixé pour chaque pièce du costume. Le valet de chambre, à chaque opération, baise l'anneau épiscopal et récite une formule en latin.

Enfin, Monseigneur en est revenu à peu près à la simple humanité. Il a coiffé sa calotte de travail, forme Léon X, mis sa grande robe de chambre ouatée, chaussé ses pantoufles fourrées et cause familièrement avec Jean, pendant que celui-ci étale sur la table les papiers du buvard. Avant de se mettre au lit, Monseigneur écrit toujours ses lettres sérieuses et les pensées qui lui sont venues dans la journée pour son prochain mandement. C'est aussi le moment de lire les brochures.

Jean se retire... et Monseigneur est dans son fauteuil, avec la pose de saint Augustin écrivant ses *Soliloques*, le regard au ciel et la plume levée; depuis demi-heure au moins la plume court sur le vélin... et sœur saint Patrice n'a pas fait un mouvement; elle termine à peine son premier rosaire et elle va commencer le second, quand un *ave* s'arrête à son gosier et provoque une de ces petites toux parlées qu'on entend à peine... et qu'on pourrait appeler toux de religieuse au confessionnal.

Monseigneur s'arrête... pose sa plume avec une dignité toute pontificale, et se dirige du côté où il a entendu la toux malencontreuse...

— Qui est là? dit-il avec la solennité d'un exorciste...

Sœur saint Patrice s'est prosternée et anéantie...

— Répondez, dit l'évêque qui allait parler en latin...

— Je suis sœur saint Patrice, la veilleuse de Sa Grandeur...

— La veilleuse de ma G...! et il écarte le paravent!

— Oui, Monseigneur, par l'ordre de la mère supérieure, je suis là pour être la veilleuse de Sa Grandeur!

— Qu'est-ce que vous dites-là... Une veilleuse à moi... Ah! oui! un éclair venait de traverser son esprit.

— C'est bien, retirez-vous, mon enfant; je me passerai de veilleuse pour cette fois... Faites venir Jean.

La pauvre sœur, plus anéantie qu'elle n'est, se retire comme une ombre, et Monseigneur, qui est jovial de son naturel, se promène à grands pas et semble débiter s'il rira de son rire d'évêque ou de son rire de simple curé d'autrefois...

— *O sancta simplicitas!* s'écria-t-il enfin, comme Jean Huss...

Jean entre en ce moment et tout s'explique.

Monseigneur se met à ses brochures et s'interrompt à tout instant pour rire et s'écrier :

— *O sancta simplicitas!*

Qu'on pense à la confusion des pauvres *Servantes de Marie*. La sœur conseillère sera longtemps avant de parler de ses révélations. Sœur saint Patrice ne s'est aperçue de rien et continue à s'anéantir... en attendant ses vœux.

Monseigneur partit le lendemain de bonne heure sans faire semblant de rien...

Huit jours après, la mère Pudencienne a reçu, dans une caisse, une charmante veilleuse en cristal rose... et sur l'enveloppe on avait écrit en grosses lettres : VEILLEUSE POUR MONSEIGNEUR.

SMOKE.

ÉCHOS ET POTINAGES

La semaine dernière, X... avait emmené dîner le bohème F.... Hier, à l'heure de son repas, il le voit entrer chez lui.

Notre gaillard s'installe à table.

— Victoire, dit-il à la cuisinière, mettez un couvert de plus.

Puis se tournant vers X..., et avec une bonhomie charmante :

— L'autre jour, tu m'as invité; aujourd'hui, c'est moi qui m'invite... Chacun son tour.

Un propriétaire fait déguster à un amateur son petit vin du crû.

— Hein! c'est un velours, lui dit-il en faisant claquer la langue.

— Hum! un velours... fait le dégustateur avec une grimace, un velours... épinglé.

Dans un bureau de placement.

Une jeune brunette, à l'œil vif, est en pourparlers avec l'agent.

— Je n'ai à vous offrir pour le moment, mademoiselle, qu'une place de bonne d'enfants...

— Soit, j'accepte.

— Chez un inspecteur des lits militaires.

— Oh! non... j'attendrai!

Deux jeunes gens rencontrent au parc une jeune personne à l'opulent corsage.

— Oh! la belle femme! dit l'un d'eux. Pas possible que tout ça soit à elle!

— C'est ce qui vous trompe, monsieur, je suis dans mes meubles.

— Madame n'a pas besoin d'un valet de chambre?

L'habitude!

La scène se passe dans un de nos grands cafés-restaurants, dans un repas de noces.

Au dessert on offre du café au marié.

— Non! s'écrie-t-il, sans penser aux circonstances solennelles dans lesquelles il se trouve, cela m'empêche de dormir!

XXX.

DEVANT ET DERRIÈRE LA TOILE

Grand-Théâtre. — Ce soir, dernière représentation de *Le Voyage en Chine*, le désopilant opéra-comique de Bazin.

Demain dimanche, 24 avril, Fête de Bienfaisance, donnée par la *Société du Tonneau*.

Clôture de la saison théâtrale le 30 avril.

Théâtre-Bellecour. — Tous les soirs *Michel Strogoff*, le grand succès de la saison. Lever du rideau à 7 heures 1/2.

Nous recommandons au public une grande exactitude, car le ballet des Tziganes et la retraite aux flambeaux par les chevaliers gardes à cheval dans Moscou illuminé ont lieu à 8 heures 1/4 très précises, et c'est assurément le plus beau spectacle qu'on ait eu au théâtre.

A 9 heures, le champ de bataille, l'admirable décor de MM. Rulic; à 10 heures, la fête au camp de l'émir; à 11 heures, le panorama du lac Angara peint par Robecchi.

Nous croyons que la pièce à spectacle de MM. Denery et J. Verne est appelée à un succès sans limite, car jamais l'art de la mise en scène, le luxe des costumes et des décors n'ont été poussés aussi loin.

Théâtre des Variétés. — Ce soir, samedi, première représentation du *Parisien*.

La saison théâtrale finissant le 3 mai, le nombre des représentations se trouvera ainsi des plus restreints et très certainement insuffisant pour satisfaire la légitime curiosité du public.

Le nouvel ouvrage de MM. Paul Ferrier et Vast-Ricouard aura pour principaux interprètes MM. Fort, Ronfort, Lussan, Vergnier, Abeyl et M^{me} Rivens, d'Orval, J. Play.

Cirque Rancy. — Ce soir samedi, soirée gala au bénéfice de la gracieuse écuyère M^{lle} Sabine Rancy, et pour la première du *Carnaval sur la glace à Moscou*. Débuts de trois célèbres patineurs américains.

Dimanche à trois heures, en matinée, le *Carnaval sur la glace*.

LES SERVICES D'EXPÉDITIONS

DES

GRANDS MAGASINS DU PRINTEMPS

SONT RÉORGANISÉS

Adresser comme par le passé toutes les lettres à M. Jules JALUZOT, PARIS.

Les Directeurs de la
MAISON DU
PONT-NEUF
Rue du Pont-Neuf
Paris

adressent **gratuit** et **franco** l'Album et toutes les gravures de modes.

PRINTEMPS et ÉTÉ 1881

contenant toutes les séries de **Vêtements** pour **Hommes, Jeunes Gens et Enfants**, avec moyen de prendre mesure soi-même.

QUELQUES EXTRAITS DU CATALOGUE :

PARDESSUS	semi-saison très belle draperie...	15 ^{fr}	19 ^{fr}	22 ^{fr}
VÊTEMENTS	complets haute nouveauté et unis...	29 ^{fr}	35 ^{fr}	40 ^{fr}
HABILLEMENTS	complets drap noir Sedan...	35 ^{fr}	42 ^{fr}	48 ^{fr}
VÊTEMENTS	complets, coutil et toile...	9 ^{fr}	12 ^{fr}	15 ^{fr}
1 ^{re} COMMUNION	Vêtement complet, drap noir fin	10 ^{fr}	12 ^{fr}	15 ^{fr}
COSTUMES	d'enfants, drap nouveauté...	5 ^{fr}	7 ^{fr}	9 ^{fr}

Expédition **franco de port** dans toute la France à partir de 25 francs

Tout vêtement expédié ne convenant pas, l'argent en est retourné de suite par mandat-poste

DEMANDEZ LE CATALOGUE AUX DIRECTEURS DE LA
Maison du PONT-NEUF. PARIS
SANS SUCCURSALES

Le Gérant, P. SUSBIELLE.

Lyon-Vaise. — Imp. BEAU jeune et C^{ie}, rue de la Pyramide

EXTRAIT SOMMAIRE des Annonces judiciaires

DES JOURNAUX DE LYON

Acquisitions

P. L. 13 a. — M. Lamarche, rue St-Joseph, 36, a acquis le comptoir de M. Gendre, cours Lafayette, 21.
L. R. 13 a. — M. Champin a acquis de M. Fuzier son fonds de boulangerie, rue Port-du-Temple, 8. Adresser les récl. à M. Sibert, rue Confort, 6.
P. L. 14 a. — Mme veuve Billandon a acquis de Mme veuve Bourgeois une buvette, rue Ste-Elisabeth, 136.
M. J. 14 a. — M. Joannès Liodet a acquis du sieur Jean-Aimé Bresson le fonds de coiffeur, rue des Remparts-d'Ainay, 14.
L. R. 15 a. — M. Maire, rue Montesquieu, 73, a acquis le fonds de menuiserie de M. Girard, q. de Serin, 42.
P. L. 15 a. — M. Andrieux a acquis la buvette de M. Chapuis, r. du Mail, 28.
M. J. 19 a. — Mme Bernillon, rentière, demeurant à Lyon, cours Vitton, 52, a acquis de Mme Quillon, née Gluckner, le fonds de mercerie, cours Morand, 10.
M. J. 19 a. — M. Pierre-Marie Girodon, cafetier à Ancy, a acquis de Mme veuve Chollet, de l'Arbresle, le fonds de café et restaurant que cette dernière exploitait en ladite ville.

M. J. 19 a. — M. Morel, rue de Trion, 5, a vendu son comptoir, récl. à la Garantie commerciale, r. Grôlée, 6.
P. L. 18 a. — M. F. Dezair, r. Montebello, 3, a acquis de M. P. Vieublé, rue d'Aguesseau, 6, la platte qu'il possède rive gauche du Rhône.
P. L. 19 a. — J. P. Albengs, r. Montebello, 3, a acquis de Mme veuve Louise et femme Louis Moules, rue Franklin, 50, une platte rive gauche du Rhône, en face du quai Claude-Bernard.
P. L. 20 a. — M. Bidaud, 19, rue du Charriot-d'Or, a acquis de M. Blochet une épicerie-greneterie et comptoir, r. Romarin, 9.
D. 20 a. — M. Mathan, r. St-Georges, 22, a acquis le banc de boissons de Mme veuve Brégant.
M. J. 20 a. — M. Alleysson a acquis de Mme Denis le fonds de restaurant qu'elle exploitait rue de Sully, 47. Récl. à M^e Gouriod, huissier.
M. J. 20 a. — M. Bouquet, place de la Miséricorde, 5, a acquis le café de Mme veuve Konn, rue Martinière, 31, à Lyon.
D. 21 a. — M. A. Vidon a acquis l'atelier de passenterie de Mme veuve Perret, g.-r. Croix-Rousse, 6. Récl. à M. Jouffray, épiciier, r. Imbert-Comès, 8.
D. 21 a. — M. Gallerand et Mlle Michon, ont acquis de M. Pons Fabre le comptoir-café, r. Boileau, 90. Réclamer à M^e Terras, avoué, rue de la Bourse.

M. J. 21 a. — Mme Marie-Henry Laniel a vendu son fonds de restaurant qu'elle exploitait à Lyon, rue Thomassin, 33.

Séquestres

M. J. 15 a. — M^e Trillat, avoué, a été nommé séquestre de la succession du sieur Rémy Prince, décédé, rue d'Alger, 19.
M. J. 19 a. — M^e Chaine, avoué, a été nommé séquestre du sieur Raynaud, qui tenait un magasin de mercerie à Lyon, cours Lafayette 13, à l'effet de toucher et faire la répartition du produit de la vente de son fonds.
M. J. 19 a. — M^e Chaine, avoué, a été nommé séquestre de Mlle Canaudin, rue Ferrandière, 5, afin de toucher des mains du commissaire-priseur le produit de la vente mobilière, pour en faire la répartition.
M. J. 19 a. — M^e Chaine, avoué, a été nommé séquestre du sieur Hébert, employé de commerce, rue Bugeaud, 101, à l'effet de toucher les retenues faites ou à faire sur ses appointements, pour en faire la répartition à ses créanciers.

Séparations

S. P. 13 a. — La dame M. Dumont a été séparée de biens d'avec le sieur E.-B. Cotta, son mari, avec lequel elle demeure, m. Grande-Côte, 92.
M. J. 15 a. — Mme Caroline Chavanne, épouse du sieur Antoine Vergoin, a été séparée de biens d'avec son mari.

M. J. 15 a. — Mme Jeanne-Adrienne-Marie Lyonnet, épouse de M. Jean Serve, à Givors, a été séparée de biens d'avec son mari.
M. J. 16 a. — Mme Anne Chatagnier, épouse de M. Claude-Marie Vinoy, ci-devant restaurateur à Lyon, rue de Chartres, 43, actuellement chef de cuisine, demeurant à Lyon, rue de Condé, 23, a été séparée de biens d'avec son mari.
M. J. 16 a. — Mme Descotes, née Marguerite Corneloup, lingère à St-Genis-les-Ollières (Rhône), et M. Jean-Antoine Descotes, cantonnier à Lyon, rue Gorge-de-Loup, 65, ont été séparés de corps et de biens.
M. J. 19 a. — Mme Eugénie-Joséphine Gojon, épouse du sieur François-Etienne Brun, rue de Marseille, 13, a été séparée de biens d'avec son mari.
M. J. 20 a. — Mme Virginie Pechayre, épouse de Jacques-Emmanuel Gallante, ancien négociant, rue Lutzerne, 1, ci-devant, actuellement à Paris, rue Beaubourg, 27, a été séparée de biens d'avec son mari.
M. J. 20 a. — Mme Etienne Bony, épouse de M. Eugène-Zénon Perron, rue Lafont, 6, a formé contre son mari une demande en séparation de biens.
M. J. 21 a. — M. François Monnet, cantonnier, g.-r. de la Croix-Rousse, 74, a été séparé de corps et de biens d'avec dame Marie Lavigne, tisseuse, son épouse, demeurant à Lyon, rue de l'Alma, 14.

Maison J.-P. LAROZE & C^{ie}, Pharmaciens
2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze

D'ÉCORCES D'ORANGES AMÈRES

Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites, Dyspepsies,
Gastralgies, Digestions lentes,
Douleurs et Crampes d'Estomac, Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze

AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC

Infailibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.

ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 1 fr. 50. — POUDRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25.
OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPOT A PARIS :

26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES
DU DÉPARTEMENT.

FER ENCAUSSE

Solution titrée de

FER BICARBONATÉ

Guérit : Chlorose, Anémie,
Névralgies, Myosites,
Vertiges, épilepsies, Epui-
sement, Lymphatisme,
Rachitisme, etc.

Il ne se conserve jamais
et il est véritablement le moins
cher de tous les ferrugineux, puis-
que la flacon dure de 40 à 50 jours.

PRIX DU FLACON UNIQUE : 3 FR. 50

VENTE dans toutes les Bonnes Pharmacies.

VENTE EN GROS ET DÉTAIL GÉNÉRAL :

Coutellier Paër & C^{ie}
45, FAUBOURG MONTMARTRE, PARIS

Vente en gros à Lyon : Cherblanc,
Lestra et Faivre. — Au détail : Phar-
macie des Terreaux, Pharmacie du Ser-
pent, Mazade et Daloz, Montvenoux,
Léorais.

93,000 Abonnés

2 FRANCS 16 pages de
par an texte
Cours de toutes les Valeurs
Liste
de tous les
Tirages
52 Nos
par an
ORGANE
de la
BANQUE DES COMMUNES
DE FRANCE
45, Chaussée-d'Antin, Paris
EST ENVOYÉ GRATUITEMENT
pendant 2 mois sur demande adressée au Directeur

Étude d'Huissier

A VENDRE

Dans un grand centre du Département du Rhône
S'adresser au Bureau du Journal

A CÉDER

Pour cause de changement de position

AGENCE COMMERCIALE

En pleine prospérité

A LYON, AU CENTRE DES AFFAIRES

Facilités pour le Paiement

S'ADRESSER AU BUREAU DU JOURNAL

On demande DES COURTIER EN LIBRAIRIE

— S'adresser au Bureau du Journal —

1 FRANC
par
AN

103,000 Abonnés

Le Moniteur des Valeurs à Lots

(Parait tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères

LE PLUS COMPLET DE TOUTS LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)

Il donne Une Revue générale de toutes les Valeurs — La Cote officielle de la Bourse —
Des Arbitrages avantageux — Le Prix des Coupons — Des Documents inédits.

PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 30,000,000 de fr.

On s'abonne dans toutes les Succursales des Départements, dans tous les Bureaux de Poste
et à Paris, 17, rue de Londres :

UN FRANC PAR AN

LE CONSIGNÉ

ORGANE DE LA JEUNESSE FRANÇAISE

Journal hebdomadaire illustré

Toutes les questions de LITTÉRATURE, ART, SCIENCE, POÉSIE, INDUSTRIE, FINANCE y sont traitées
AVEC LA COLLABORATION DES ABONNÉS

NOMBREUSES PRIMES

Abonnements pour Paris et les Départements

TROIS MOIS, 7 f. 50 — SIX MOIS, 13 fr. 50 — UN AN, 25 fr.

Un abonnement GRATUIT est offert à toute personne qui procure CINQ abonnements. — L'abonnement
pris par anticipation sera remboursé.

ADMINISTRATION et RÉDACTION : Rue de Constantinople, 31, PARIS.

SEIZE RÉCOMPENSES

Dont trois Médailles d'Or

41 ANS DE SUCCÈS

EUCALCOOL DE MENTHE

DE RICQLÈS

Bien supérieure à tous les produits similaires

Est infailible contres les In-
digestions, maux d'estomac, de
nerfs, de tête, etc., etc. Il est excel-
lent aussi pour la bouche, les dents
et tous les soins pour la toilette.
Dans une infusion pectorale bien
chaude, il réagit admirablement
contre les rhumes, refroidisse-
ments, gripes, etc., etc.

Fabrique à Lyon, 9, cours
d'Herbouville. Dépôt dans les
principales pharmacies, drogueries,
parfumeries, épicerie fines.

Se méfier des imitations.

FUMIGATEUR

Anti-Asthmatique

Prix : 2^{fr} 50 30 Séances PAPIER Prix : 2^{fr} 50 30 Séances
COMPOSÉ DE 11 PLANTES

Remède infailible
contre l'Asthme, les Quintes de Toux,
les Suffocations.

Préparé par M. A. LEGRAND
Ph^m de l'École supérieure de Paris
ET EXPÉRIMENTÉ AVEC SUCCÈS DEPUIS 5 ANS
à la Mon Médicale ENCAUSSE & CANESIE
Fondée en 1869
57, rue Rochechouart, Paris

En vente dans toutes les Pharmacies

S'adresser, pour toutes demandes et Commissions :

M^{re} COUTELLIER, PAËR & C^{ie}

45, Faubourg Montmartre, Paris

DÉPOT A LYON : Chez MM. Cherblanc,
Lévisné, Monvenoux et Daloz, Faivre
Lestra, Léorais.

PLISSÉS POUR ROBES

à façon

BALAYEUSES

ARTICLE BLANC

Rue Lanterne, 24, au 2^{me}